



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

CAP INTERVENTION DE MAINTENANCE TECHNIQUE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES

i **INFORMATIONS**

**Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 35696**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.



Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités. Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements e collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

1. Activités visées

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- Assurer la communication et la préparation
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant
- Réaliser des ouvrages spécifiques

2. Compétences attestées

Etude et préparation d'une intervention chantier :

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- Déterminer des quantités de fournitures
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes
- Utiliser des échafaudages
- Réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment
- Réparer et poser des revêtements muraux et de faïence
- Réparer, poser des revêtements de sol
- Appliquer des produits de peinture
- Replier le chantier
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques :

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
- Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
- Assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
- Installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
- Installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique



i INFORMATIONS

SITES DE FORMATION

BTP CFA Haute Marne (52)
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

- ▣ **Par la voie de l'apprentissage :**
Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.
- ▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**
Nous contacter.

PLUS D'INFO :
www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/10/2021



3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné CFA/Entreprise



Enseignements en digital learning



Livret d'apprentissage (Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation (planning, resultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.